



Du 2 au 10 octobre 2021
T.O - 27^{ème} dimanche

Un curé est installé

L'installation d'un curé n'est pas de : l'acceptation de la mission de la part du curé dans la mesure où cela est déjà fait ; aider un curé à emménager puisque le temps estival lui a permis de le faire ; et encore moins de lui donner pouvoir sur un territoire ou sur des comptes courants.

Il s'agit d'un acte liturgique important pour notre évêque, pour la communauté et bien sûr pour le curé lui-même.

Après avoir prêté serment de fidélité à la foi catholique devant notre évêque avec les autres curés nommés, le curé est invité à entendre à nouveau les missions qui lui sont confiées par l'évêque dont il partage la charge en tant que pasteur et à les accueillir dans sa pastorale.

L'installation d'un curé concerne en premier lieu tous les paroissiens voyant dans cette liturgie, la sollicitude de l'évêque à l'égard de la paroisse.

« En vous nommant curé de cette paroisse, l'archevêque vous donne part à la mission d'enseigner que le Seigneur lui a confiée pour le diocèse de Paris comme successeur des apôtres. C'est pourquoi vous annonce-

rez à tous, l'Évangile de Jésus-Christ notre Seigneur et Sauveur. Fidèlement, vous donnerez la nourriture de la Parole de Dieu au peuple chrétien par la prédication, la catéchèse et toutes les autres formes de réflexion spirituelle et d'approfondissement doctrinal. Vous annoncerez l'Évangile, la Bonne Nouvelle du Salut, à ceux qui l'ignorent. Vous exercerez cette mission avec les prêtres et les diacres. Vous encouragerez tous les fidèles à être les témoins de l'amour de Dieu, selon la grâce de leur baptême » (Rituel de l'installation)

La Parole de Dieu est un bien à partager, à dispenser, à offrir afin que chacun puisse s'en nourrir et puisse la comprendre dans la Tradition de l'Église.

« Selon la tradition de l'Église, je vous invite maintenant devant votre Archevêque et devant la paroisse que je vous confie, à proclamer la foi catholique. L'Église l'a reçue des apôtres et la transmet fidèlement de génération en génération. Vous en serez le témoin et le garant auprès des fidèles dont vous devenez aujourd'hui le pasteur. » (Rituel de l'installation)

Suite page 4

Paroisse Saint-Antoine des Quinze-Vingts - Paris 12^{ème}
Église : 66 avenue Ledru Rollin ou 57 rue Traversière - Tel : 01 53 17 19 00
Chapelle : 2 place Henri Frenay - (Tél. Chapelle : 01 43 07 00 47)
Courriel : paroisse@saqv.fr ou chapelle.agneaudedieu@orange.fr - site : www.saqv.fr

Accueil

Prêtres / Sacrement de réconciliation

Depuis le 1^{er} octobre, les prêtres assurent leur accueil dans le bureau d'accueil de l'église.

- ◇ Mardi : de 18h30 à 19h30 avec Mgr Jean-Marie Dubois,
- ◇ Mercredi : de 18h00 à 19h30 avec Père Antonio Morais,
- ◇ Jeudi : de 18h00 à 19h30 avec le Père Camille Millour,
- ◇ Vendredi : de 18h à 19h30 avec le Père Stéphane Gravereau.

Changement horaires accueil

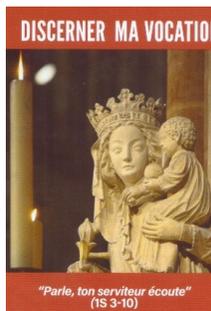
Désormais, les horaires de l'accueil par des laïcs dans l'église sont les suivants : du mardi au samedi de 10h à 12h et du lundi au vendredi de 16h à 18h.

Vocation

Discerner ma vocation

Le flyer du service des Vocations pour l'année 2021-2022 vient de sortir ! Vous le trouverez dans les présentoirs. Les activités du service des Vocations se poursuivent avec l'équipe Sainte-Geneviève pour les jeunes filles et l'équipe Saint-Denis pour les jeunes hommes. Cela permet aux jeunes qui s'interrogent sur leur vocation d'être guidés dans leur réflexion. N'hésitez pas à le donner à des jeunes de votre entourage et qui se posent la question de la vocation. Durant l'année, des retraites et des pèlerinages sont proposés notamment à Solesmes et au sanctuaire d'Ars.

Contact : servicedesvocations@diocese-paris.net et [site internet](#)



La communion aux malades et aux personnes âgées

Il est un devoir pour chaque chrétien de se soucier que les malades ou les personnes à mobilité réduite puissent recevoir régulièrement la communion. Nous vous proposons d'indiquer à la paroisse (01 53 17 19 00 ou paroisse@saqv.fr) toute personne susceptible de la recevoir. Merci.

La maison paroissiale des 4H

Inauguration des nouveaux locaux

Mgr Denis Jachiet viendra bénir et inaugurer les nouveaux locaux de la maison paroissiale (bureaux et entrée), le **vendredi 15 octobre à 19h**. Vous êtes tous invités ! Où ? 46 rue Traversière, Paris 12^{ème}



Week-end Puy du Fou

Le week-end des familles au Puy du Fou est annulé pour diverses raisons. Cependant, vous serez avertis des nouveaux projets de l'aumônerie qui verront le jour prochainement.

Concerts

Chapelle de l'Agneau de Dieu

Tous les dimanches à 17h a lieu un concert dans la Chapelle de l'Agneau de Dieu. Des programmes musicaux très variés.



Conférences musicales

Eric Lebrun propose à ceux qui le désirent d'assister à ses présentations publiques (le lundi) pour découvrir le monde de l'orgue et son répertoire. Ces conférences musicales se tiendront essentiellement à la Chapelle de l'hôpital des Quinze-Vingts. Exceptionnellement, **lundi 11 octobre de 17h à 18h** se tiendra une conférence dans l'église sur la registration (ensemble des timbres sélectionnés par l'organiste). Une affiche aux entrées de l'église vous informe des dates, des lieux et du programme.

Hors paroisse

Étudiants

« Coworking » solidaires

Étudiants, étudiantes ! Vous cherchez un lieu où travailler au calme tout en faisant des rencontres ?

Rejoignez un groupe de cowork' étudiant !

Plusieurs églises ouvrent de grandes salles avec wifi et

cuisine, pour que les étudiants puissent travailler ensemble dans le respect des normes sanitaires. Pour [connaître](#) les paroisses.



Carnet

Obsèques : Agnès DUBUCHE, le 1er octobre, (78 ans)

Agenda paroissial

| | |
|-------------|--|
| Dimanche 3 | 27^{ème} dimanche du temps ordinaire 10h45 : messe d'installation du Père Stéphane Gravereau par Mgr Denis Jachiet |
| Lundi 4 | 19h45 : les maraudes de St Antoine (Relai Saint-Antoine) 20h00 : répétition des chœurs (salle Mgr Rivière) |
| Mardi 5 | 20h30 : réunion d'Art, Culture et Foi (salle Mgr Rivière) |
| Vendredi 8 | 19h00 : la table de Marie (Chapelle de l'Agneau de Dieu) |
| Samedi 9 | 15h30 : rencontre des servants de messe |
| Dimanche 10 | 28^{ème} dimanche du temps ordinaire 10h45 : messe des familles et de l'éveil de la Foi 15h30 : messe avec la troupe scouts (SUF) |

Le curé en proclamant solennellement la foi devant l'assemblée devient le garant que ce qui sera enseigné au sein de la paroisse soit conforme à la Tradition des apôtres.

« Dieu notre Père, par cette eucharistie, nous unit au Seigneur Jésus-Christ, pour nous donner sa vie et faire de nous des saints. Au Nom du Christ et avec les prêtres de cette paroisse, vous accomplirez une mission de sanctification. Vous exercerez cette charge sacerdotale en offrant le sacrifice du Christ et en célébrant les sacrements qui initient à l'Eucharistie ou en renouvellent les bienfaits. » (Rituel de l'installation)

L'Eucharistie, source et sommet de notre foi, est le signe visible en cette célébration de tous les autres sacrements dont le curé reçoit la charge de dispenser à l'assemblée.

« L'Église est le sacrement de notre union avec Dieu et de l'unité entre tous les hommes. L'autorité a été donnée à ses pasteurs comme une mission de rassemblement dans la charité et un service de la communion dans la paix. En recevant la paix de votre nouveau curé, reconnaissez la mission et l'autorité qui lui sont confiées. » (Rituel de l'installation)

Le geste de paix n'est pas un rituel de politesse ou de respect. C'est la signification que l'assemblée chrétienne, nourrie de la Parole de Dieu et du Corps du Christ, enracinée dans la foi de l'Église, devient un peuple de frères dont le curé est responsable dans le cadre d'un territoire.

Abbé Stéphane Gravereau

Prière

Adoration du Saint-Sacrement :

Église : Jeudi 19h15-20h (sauf vacances)

Chapelle : fermée depuis le 20 septembre et jusqu'au 6 novembre inclus. Réouverture le lundi 8/11

Laudes et Vêpres :

Église : après les messes du matin et du soir
(hors périodes scolaires, et le jeudi pour les Vêpres)

Chapelet :

Église : du lundi au vendredi à 18h15

Messes et accueil

Messes dominicales :

Église : Samedi 18h30 (messe anticipée) ; Dimanche 9h15 (portugais), 10h45 et 19h
1^{er} et 3^{ème} dimanche du mois, 12h15 (espagnole) Reprise de la messe espagnole, le 17 octobre
Chapelle : Dimanche 11h30(messe maintenue)

Messes de semaine :

Église : Lundi 18h45 ; du mardi au vendredi 8h (sauf vacances) et 18h45 ;

Accueil : du mardi au samedi de 10h à 12h et du lundi au vendredi de 16h à 18h

Rencontrer un prêtre ou se confesser :

Église (bureau d'accueil) : **mardi**, de 18h30 à 19h30 avec Mgr Dubois ; **Mercredi** : de 18h00 à 19h30 avec Père Antonio Morais, **Jeudi** : de 18h00 à 19h30 avec le Père Camille Millour, **Vendredi** : de 18h à 19h30 avec l'abbé Stéphane Gravereau.